

D. Service Jeunesse/Services scolaires / Culture

1. Service Jeunesse

Délibération n°2018/029 du 05 avril 2018

ACTIVITES	TARIFS
Montant entre 1 et 15 €	30 % de participation financière communale plafonnée au montant de la prestation
Au-delà de 15 €	1 % du quotient familial dans la limite de 70 % du coût total et plafonné à 20 €.

2. Services scolaires

Délibération n°2019/084 du 17 octobre 2019

Délibération n°2017/040 du 08 juin 2017 (Restaurant scolaire et Accueil périscolaire)

Délibération n°2016/048 et 2016/049 du 23 mai 2016

Délibération n°2016/120 du 15 décembre 2016

Restaurant scolaire	Tarifs
Elèves – QF < 900 €	1.00 €/repas
Elèves – 901 € < QF < 1 700 €	2.80 €/repas
Elèves – 1 701 € < QF	3.10 €/repas
Enseignants et personnes extérieures	4.50 €/repas
Hors délai d'inscription	7.00 €/repas

Accueil périscolaire		
Matin 7h00 à 8h20	2.50€	
16h30-17h30 avec collation	1 enfant	2 €
	2 enfants	1.90 € / enfant
	A partir de 3 enfants	1.80 € / enfant
16h30-18h30 avec collation	1 enfant	3 €
	2 enfants	2.80 € / enfant
	A partir de 3 enfants	2.70 € / enfant
Tarifs enfants non inscrit	6.00€	

Accueil Collectif de Mineurs

Participation de familles – Journée entière

Quotient familial	1^{er} enfant	2^{ème} enfant -0,50 €	3^{ème} enfant et + -0,50 € par rapport au 2^{ème} enfant
Jusqu'à 525 €	8,35 €	7,85 €	7,35 €
De 526 € à 900 €	1 % du Quotient Familial + 3,10 €		
Au-delà	13,10 €	12,60 €	12,10 €

Participation de familles – Demi-journée matin ou après-midi sans repas

Quotient familial	1^{er} enfant	2^{ème} enfant -0,50 €	3^{ème} enfant et + -0,50 € par rapport au 2^{ème} enfant
Jusqu'à 525 €	3,00 €	2,50 €	2,00 €
De 526 € à 900 €	5,00 €	4,50 €	4,00 €
Au-delà	7,00 €	6,50 €	6,00 €

Participation de familles – Demi-journée matin ou après-midi avec repas

Quotient familial	1^{er} enfant	2^{ème} enfant -0,50 €	3^{ème} enfant et + -0,50 € par rapport au 2^{ème} enfant
Jusqu'à 525 €	6,10 €	5,60 €	5,10 €
De 526 € à 900 €	1 % du Quotient Familial		
Au-delà	10,10 €	9,60 €	9,10 €

Délibération soumise au Conseil Municipal du 28 novembre 2019

Pénalité

Retard de paiement	25 € / enfant
--------------------	----------------------

3. Événementiel - Billetterie

Délibération n° 2016/020 du 07 mars 2016

Billetterie spectacle	Tarifs
Tarif 1	10 € / personne
Tarif 2	5 € / personne

4. Médiathèque municipale

Délibération n°2011/007 du 27 Janvier 2011

Administrés de la commune	
Tarif familial annuel	18€
Jeunes inscrits au service jeunesse	Gratuit
Extérieurs	
Tarif annuel	20€
Pénalités	
Retard (dès le 2 ^{ème} courrier de rappel)	2€
Perte ou vol	2€